

**FICHE REQUALIFICATION
NIVEAUX DE BRONZE
ÉVALUATION DES ITEMS EN SITUATION DE
PANDÉMIE COVID-19**

Édition mise à jour au 11 juin 2020

FICHE REQUALIFICATION NIVEAUX

BRONZE – EN CONTEXTE DE COVID 19

Pour l'évaluation des candidats des niveaux de bronze lors de l'examen de requalification et la préparation à la surveillance aquatique lors de la réouverture progressive des lieux de baignade en contexte de COVID-19

Cette fiche doit être utilisée en accompagnement au Guide du certificat Niveaux de bronze

Contient des recommandations pour l'enseignement et sur les situations en milieu de travail pour l'assistant surveillant-sauveteur en contexte de COVID-19

Cette fiche pourrait être mise à jour régulièrement en fonction de l'évaluation de la situation. Pour demeurer informé consulter régulièrement la page COVID-19 de le tableau de bord des moniteurs sur le site www.sauvetage.qc.ca

Note spéciale : Évaluation des items en situation de pandémie COVID-19

Cette fiche est un aide pour enseigner et évaluer les brevets de niveaux de Bronze. Elle contient les nouveaux principes d'intervention en contexte de pandémie au COVID-19. Elle permet au Moniteur en sauvetage d'intégrer les nouvelles informations pour chacun des items à évaluer dans les niveaux de Bronze. Vous trouverez aussi les modifications particulières pour évaluer les candidats qui sont présentés en compléments ou ajout aux points à voir et aux remarques pour les items des certificats de Bronze. Vous trouverez les liens vers les procédures de nettoyage et de désinfection des équipements de secours et des mannequins.

Le Moniteur en sauvetage doit :

- TRIAGE DES CANDIDATS SYMPTOMATIQUES : Aviser les candidats de ne pas se présenter en formation s'ils présentent des symptômes suggestifs de la COVID-19 (voir encadré ci-dessous). Faire compléter un questionnaire autodiagnostic au candidat à chaque journée de formation ou d'examen : <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/gestion-cas-symptomes>

1 symptôme parmi ceux-ci	OU	2 symptômes parmi ceux-ci
Apparition ou aggravation d'une toux Fièvre (température de 38 °C et plus, par la bouche) Difficulté respiratoire Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût		Un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, fatigue intense ou perte importante de l'appétit) Mal de gorge Diarrhée
Toute personne qui présente l'un ou plusieurs de ces symptômes ou ayant été en contact avec une personne infectée ou qui pourrait l'être est invitée à communiquer avec la ligne d'information COVID-19 au 1 877 644-4545. Cette personne ne doit pas participer à l'activité.		

- Informer les participants des étapes à suivre en cas de symptômes de COVID-19 : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002474>
- Si un candidat commence à ressentir des symptômes sur les lieux de formation:
 - Lui faire porter un masque de procédure et l'isoler dans un local prévu à cette fin;
 - Appeler le 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes;
 - La personne symptomatique devra consulter le Guide autosoins (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/>) pour plus de détails. Laisser un exemplaire du guide papier dans le local d'isolement.
- Les candidats ayant été en contact avec la personne symptomatique doivent procéder à l'autosurveillance de leurs symptômes en attendant les consignes de la santé publique et appeler le 1 877 644-4545 s'ils développent des symptômes.
- HYGIÈNE DES MAINS : Faire la promotion et appliquer l'hygiène des mains (eau tiède et savon pendant au moins 20 secondes ou solution hydroalcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ou des gants.
- ÉTIQUETTE RESPIRATOIRE : Respecter et faire la promotion de l'étiquette respiratoire : tousser dans son coude replié, ou dans un mouchoir et se moucher dans un mouchoir que l'on jette immédiatement dans une poubelle fermée après utilisation, puis se laver les mains dès que possible.
- DISTANCIATION PHYSIQUE : Plus il y a de contacts entre différentes personnes, plus les risques sont élevés qu'un de ces contacts soient avec une personne contagieuse et donc, plus les risques de transmission de la COVID-19 sont importants. Ainsi, la minimisation du nombre, de la fréquence et de la durée des contacts, ainsi que le respect de la distanciation physique de deux mètres en tout temps entre toutes les personnes sont les plus efficaces et doivent être priorisées
- Effectuer des démonstrations avec des mannequins. N'effectuer aucune démonstration sur un candidat et ne pas demander aux candidats d'effectuer des démonstrations sur un autre candidat.

- Prévoir des configurations pour favoriser la distanciation physique de 2 m dans la piscine et hors de la piscine
- Favoriser les tandems lors de l'évaluation : toujours les mêmes participants pour le travail d'équipe.
- Pour les tâches où il est impossible de maintenir une distance minimale de deux mètres, des adaptations doivent être apportées :
 - Installer une barrière physique adéquate pour séparer le travailleur des autres travailleurs et de la clientèle lorsque la distance de deux mètres ne peut être respectée.
 - Sinon le port du masque de procédure médicale certifié FDA (masque chirurgical) et d'une protection oculaire (lunettes avec protection sur le côté ou visière) sont recommandés : si hors de l'eau ou debout dans la partie peu profonde de la piscine.
 - La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- NETTOYAGE et DÉSINFECTION DES SURFACES ET ÉQUIPEMENTS :
 - Les surfaces exposées à l'eau chlorée des piscines (ex. : glissoires, tremplins), notamment par le biais des usagers qui ont été en contact avec l'eau, ne devraient pas nécessiter un entretien additionnel.
 - Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées ou lorsqu'elles sont visiblement souillées (ex. tables, chaises).
 - Pour les équipements partagés (bouées, tubes de sauvetage, mannequin, etc.), désinfecter après chaque usage.
 - Pour les chaises, désinfecter après chaque rotation en particulier les endroits fréquemment touchés.
 - Après utilisation, désinfecter les équipements de protection individuels réutilisables (ex. protection oculaire) et le masque de poche.
 - Vous trouverez les liens vers les procédures de nettoyage et de désinfection des équipements de secours et des mannequins
- Effectuer la vérification quotidienne avant l'activité avec la Liste de vérifications quotidiennes (secteur des activités de sport et de plein air) : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161B-liste-sports-loisirs.pdf>
-

Les candidats des niveaux bronze doivent :

- Se changer à la maison et apporter un sac pour ses effets personnels
- Se laver les mains avec de l'eau tiède et du savon pendant au moins 20 secondes ou utiliser une solution hydroalcoolique (au moins 60 % alcool) pendant au moins 20 secondes s'il n'y a pas d'accès à de l'eau et à du savon
 - à l'arrivée et au départ de la requal,
 - avant et après chaque épreuve
- Porter un masque de procédure et une protection oculaire lors des interventions à moins de 2 m et hors de l'eau ou en partie peu profonde. La protection oculaire n'est pas nécessaire lorsque tout le monde présent porte un masque de procédure.
- Apporter : sifflet, masque de poche (avec filtre), masques de procédure, gants et protection oculaire (lunettes de sécurité ou visière) et gel hydroalcoolique

Matériel de formation (suivre les recommandations pour la désinfection si on prévoit échange entre participants) :

- Masques de procédure pour les candidats à porter lors des situations à moins de 2 m (prévoir en quantité suffisante).
- Matériel de secours : perche de sauvetage, bouée-tube avec corde de 2 m, bouée torpille ou annulaire (le VFI qui est parfois utilisé comme objet de sauvetage n'est pas recommandé en raison de la difficulté de maintenir une distance de 2 m avec la victime lors des sauvetages) et planche dorsale. Trousse de premiers soins (requis si choix de situations de surveillance qui le requière : 1 trousse par tandem de participants).
- Mannequin(s) de sauvetage
- Mannequin(s) pour la RCR (ratio selon la meilleure option et dans l'ordre de préférence) :
 - 1- Ratio de 1 mannequin : 1 candidat
 - 2- Ratio mannequin/participants recommandé au guide des programmes 1 : 3 :
 - i. les candidats ventilent avec masque de poche et filtre antiviral (si disponible)
 - ii. si masque de poche sans filtre antiviral : changement de poumons et désinfection selon la procédure entre chaque candidat
 - 3- si pas de poumon ou de masque de poche avec filtre (les filtres sont limités) : on simule la ventilation en guidant les participants sur les signes ex. soulèvement thorax (les participants ont déjà pratiqué la ventilation, on les invite donc à pratiquer dans le cadre de leur travail)

Nettoyage et désinfection des équipements de secours

Le Moniteur Sauveteur national doit désinfecter les équipements de secours en fonction des recommandations du **bulletin d'information sur le nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau** : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Cleaning%2C%20Decontamination%20and%20Safe%20Water%20Management%20of%20Aquatic%20Facilities_FR_final.pdf

Nettoyage et désinfection des mannequins

Le Moniteur Sauveteur national doit désinfecter les mannequins selon la procédure pour le contrôle des maladies dans le cadre de formation en réanimation **du Manuel canadien de sauvetage page 7-17** et du bulletin d'information sur le nettoyage, décontamination et gestion de la qualité de l'eau : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Cleaning%2C%20Decontamination%20and%20Safe%20Water%20Management%20of%20Aquatic%20Facilities_FR_final.pdf

COVID-19 : Mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins (PSPS) en milieu de travail (INSPQ)
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2996-premiers-soins-travail-covid19>

Références

En contexte de pandémie l'administration de la réanimation et des premiers soins par le candidat Bronze doit être effectuée en fonction des directives de ces bulletins d'information :

- 1) Bulletin d'information : recommandation sur la réanimation et les premiers soins : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Information%20Bulletin%20-%20Resuscitation%20%26%20First%20Aid%20Recommendations_FR_final.pdf
- 2) Bulletin clinique COVID-19 Chaîne de survie : <https://www.urgences-sante.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/2020-05-28-Chaine-de-survie.pdf>
- 3) [Recommandations intérimaires de mesures de prévention concernant les premiers secours et premiers soins \(PSPS\) en milieu de travail](#) (INSPQ et Groupe de travail Santé SAT-COVID-19)
- 4) [Questions et réponses – COVID-19](#) de la CNESST.
- 5) APSAM. COVID-19 Premiers secours et premiers soins. <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/premiers-secours-et-premiers-soins>
- 6) Recommandations de santé publique - Consignes à suivre pour la personne qui présente des symptômes de la COVID-19 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-53W_consignes-personne-symptomes.pdf
- 7) Masques de procédure voir les spécifications ici <https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees/epi#protection-respiratoire>

Les recommandations contenues dans ce document ne s'adressent qu'aux candidats Médaille de Bronze et Croix de Bronze et non aux professionnels de la santé formés en soins préhospitaliers (dont les techniciens ambulanciers paramédics), ni aux premiers répondants, tel que définis dans la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence. Ces derniers doivent se référer aux mesures de la Direction médicale nationale des services préhospitaliers d'urgence :

<https://www.urgences-sante.qc.ca/direction-medicale-nationalespu/covid-19/>

REQUALIFICATION MÉDAILLE DE BRONZE

#item	Titre de l'item	Type de contact lorsque requis				Remarques
		Pas de contact requis	Mannequin sauvetage	Tandem	Mannequin RCR	
5	<i>Défi physique 6x25m</i>	X				<ul style="list-style-type: none"> 1 nageur par couloir
6	Défi d'endurance : 500m en 15min	X				<ul style="list-style-type: none"> 1 nageur par couloir
11	Blessure à la colonne vertébrale		X			<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un mannequin à flottaison neutre Appeler les SPU Directions donnés aux témoins qui restent hors de l'eau
13	Sauvetage 1 : sans contact	X				<ul style="list-style-type: none"> Utiliser une bouée tube ou torpille pour le remorquage La victime sort de l'eau toute seule ou avec l'aide du sauveteur Masque de procédure pour sauveteur et victime hors de l'eau Décrire les traitements qui nécessiteront un contacte Minimiser la durée de l'intervention rapprochée
14	Sauvetage 2 : victime qui ne respire pas			X	X	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'utilisation de la bouée tube La sortie de l'eau n'est pas évaluée Remettre masque dans leur sac et laver les mains après La vérification de la respiration doit se faire à l'extérieure de l'eau
				Sortie : Aide par membre du tandem qui porte un masque de procédure		
15	Sauvetage 3 : eau libre	X Remorquage à 2m de distance Pas de portage				<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les victimes qui peuvent être remorquées Utiliser une bouée tube ou torpille pour le remorquage (pas de VFI) La victime sort de l'eau toute seule Masque de procédure pour sauveteur et victime hors de l'eau Décrire les traitements qui nécessiteront un contacte Minimiser la durée de l'intervention rapprochée

REQUALIFICATION CROIX DE BRONZE

#item	Titre de l'item	Type de contact lorsque requis				Remarques
		Pas de contact requis	Mannequin sauvetage	Tandem	Mannequin RCR	
2	Défi physique : 2 x (6 x 25m)	X				<ul style="list-style-type: none"> 1 nageur par couloir
3	Défi d'endurance : 600m en 18min	X				<ul style="list-style-type: none"> 1 nageur par couloir
10	Blessure à la colonne vertébrale		X			<ul style="list-style-type: none"> Mannequin de sauvetage à flottaison neutre Séparément partie avec témoins - masques pour tous L'utilisation de planche dorsale n'est pas recommandée et ne doit pas être évaluée
12	Sauvetage 1 : deux victimes ou plus		X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser scénarios avec 1 victime et 1 mannequin Utiliser une bouée tube pour le remorquage La victime sort de l'eau toute seule Masque de procédure pour sauveteur et victime hors de l'eau Décrire les traitements qui nécessiteront un contact Minimiser la durée de l'intervention rapprochée
			Mannequin pour sauvetage avec contact Membre du tandem pour victime à 2m			
13	Sauvetage 2 : victime submergée			X	X	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un mannequin de RCR Favoriser l'utilisation de la bouée tube (ou sans aide) La sortie de l'eau n'est pas évaluée RCR démontrer sur mannequin RCR (voir la note sur les ratios) Remettre masque dans leur sac et laver les mains après
15	Sauvetage 4 : victime blessée	X		X		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les victimes qui peuvent être remorquées Utiliser une bouée tube ou torpille pour le remorquage La victime sort de l'eau toute seule Masque de procédure pour sauveteur et victime hors de l'eau Décrire les traitements qui nécessiteront un contact Minimiser la durée de l'intervention rapprochée
		<ul style="list-style-type: none"> Sortie aide par tandem Examen tête aux pieds à 2m L'ABC à 2m 				

Contactez la Société de sauvetage pour toute question relative à cette fiche : alerte@sauvetage.qc.ca

Liste de vérifications quotidiennes



Ce document vise à soutenir le secteur des activités de loisir, de sport et de plein air pour la prise en charge de la santé et la sécurité du travail (SST) dans leur milieu de travail. Il vise à garantir que les activités puissent reprendre ou continuer dans les conditions les plus sécuritaires et les plus saines possibles dans le contexte de la COVID-19.

- L'employeur a validé avec le travailleur ou la travailleuse ou le participant son état de santé et qu'il ou qu'elle ne présente pas de symptômes.

NOTE : _____

- Les travailleuses et les travailleurs sont informés de la procédure prévoyant de quitter le travail lorsqu'ils sont déjà sur les lieux ou de ne pas se présenter au travail s'ils présentent au moins un des symptômes liés à la COVID-19.

NOTE : _____

- L'employeur a réaménagé la disposition des postes de travail, les différents lieux d'activité, et revu les méthodes de travail et d'animation pour respecter, dans la mesure du possible, la distanciation physique de 2 mètres.

NOTE : _____

- Dans la mesure du possible, la distanciation physique de 2 mètres est respectée de l'entrée à la sortie du travail et lors des pauses et des repas.

NOTE : _____

- La salle à manger et les autres lieux de repas sont nettoyés avant et après chaque utilisation et désinfectés chaque jour (ex. : tables, poignée de réfrigérateur, dossiers des chaises, micro-ondes).

NOTE : _____

- De l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique à au moins 60 % sont disponibles aux endroits névralgiques pour se laver les mains.

NOTE : _____

- Les règles d'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique sont affichées et respectées.

NOTE : _____

Mesures spécifiques

- Les fournisseurs, les sous-traitants, les partenaires et les participants ont été informés des mesures de prévention mises en œuvre dans l'entreprise ou l'organisation pour diminuer et contrôler les risques associés à la COVID-19 et sensibilisés à l'importance de les respecter.

NOTE : _____

- Des mesures sont prises pour limiter le nombre de participants sur le site de l'entreprise ou de l'organisation et les diverses salles ainsi que dans les différents lieux d'activité.

NOTE : _____

- Des questions sont posées aux participants qui se présentent sur le site de l'entreprise ou de l'organisation pour confirmer l'absence de symptômes liés à la COVID-19 (toux, fièvre, contact avec personne symptomatique, etc.).

NOTE : _____

- Les participants qui présentent des symptômes sont informés de leur obligation de reporter leurs activités.

NOTE : _____

- Une solution hydroalcoolique avec une concentration d'au moins 60 % est fournie aux travailleurs en milieu de travail où une installation de lavage des mains n'est pas disponible à proximité.

NOTE : _____

- L'hygiène des mains est réalisée à l'entrée du site avant et après les activités, les repas, les pauses et lors du passage aux toilettes et après le retrait des équipements de protection individuelle.

NOTE : _____

- Les objets non essentiels (revues, journaux, bibelots) sont retirés des lieux de pratique de l'activité et du site de l'entreprise ou de l'organisation.

NOTE : _____

- Une signalisation (ex. : marquage au sol) a été mise en place pour établir la mesure de 2 mètres de distanciation physique près de l'accueil, des toilettes et à l'entrée des vestiaires et de tout autre espace commun (ex. : banc, estrades, belvédère), si applicable.

NOTE : _____

- Des barrières physiques ont été installées lorsque nécessaire et où c'est possible (entre les postes de travail, et entre le personnel et la clientèle).

NOTE : _____

- Le nombre et la disposition des différents équipements dans les lieux d'activité de loisir, de sport et de plein air ont été revus pour respecter, dans la mesure du possible, la distanciation physique de 2 mètres (ex. : retrait de tables, de bancs, de chaises).

NOTE : _____

- Des mesures sont prises pour respecter la distanciation physique de 2 mètres dans les vestiaires.

NOTE : _____

- Les activités en groupe doivent permettre de respecter une distance minimale de 2 mètres entre les animateurs (entraîneurs, guides, moniteurs, etc.) et les participants (ex. : marquage au sol).

NOTE : _____

- La pièce, les surfaces et les objets touchés par le participant ou le membre du personnel présentant des symptômes sont désinfectés une fois qu'il est parti, et l'accès à ces lieux et objets est restreint durant cette période.

NOTE : _____

- Des mesures sont prises lors des transactions financières (ex. : privilégier le paiement par carte sans contact, éviter de toucher aux cartes des usagers).

NOTE : _____

- S'il y a échange d'argent, le travailleur doit se laver les mains ou se les désinfecter avec une solution hydroalcoolique d'une concentration d'au moins 60 % immédiatement après.

NOTE : _____

- Lorsque c'est possible, le partage des outils, des équipements et de tout autre objet entre le travailleur et une autre personne est évité.

NOTE : _____

- Au poste de travail (à la réception ou dans les lieux de pratique), les surfaces, les équipements, les outils et le matériel sont désinfectés entre chaque utilisation ou lorsqu'ils doivent être partagés.

NOTE : _____

- Les toilettes et les autres blocs sanitaires sont nettoyés à chaque quart de travail et désinfectés tous les jours.

NOTE : _____

- Les surfaces fréquemment touchées (ex. : poignées de portes, robinetterie, matériel de jeu, téléphones, accessoires informatiques, équipements) sont nettoyées et désinfectées régulièrement (ex. : à chaque quart de travail, durant la période de battement entre deux activités, avant et après chaque utilisation).

NOTE : _____

- Les produits pour désinfecter les équipements et les outils sont facilement accessibles et identifiables dans tous les lieux névralgiques.

NOTE : _____

- Les équipements et les articles de sport, de loisir ou de plein air (ex. : kayak, canoë, vélo, canne à pêche, jeux) destinés à la location ou à l'emprunt sont désinfectés avant et après chaque utilisation.

NOTE : _____

- L'entretien adéquat des installations est assuré (nettoyage et désinfection réguliers des surfaces, concentrations adéquates de désinfectant dans les bassins, comme prescrites dans le [Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels](#)).

NOTE : _____

- Des équipements de protection individuelle adaptés au risque sont fournis (ex. : protection respiratoire, lunettes de protection, visière recouvrant le visage jusqu'au menton, gants).

NOTE : _____

- Avant de quitter le site, le membre du personnel en contact avec les participants doit retirer, de façon sécuritaire, les équipements de protection et jeter l'équipement non réutilisable dans la poubelle ou dans des contenants ou des sacs refermables réservés à cet effet, puis désinfecter l'équipement réutilisable (protection oculaire, si réutilisable) avec un produit adapté à celui-ci ; dans la mesure du possible, retirer ses vêtements et les mettre dans un sac de plastique ou de tissu. Laver ses vêtements portés au travail avec le savon à lessive habituel.

NOTE : _____